Bienvenue à Jujurieux

Livret d'accueil des nouveaux habitants — 2026

La ville aux 13 Châteaux !

Table des matières

Le mot du Maire 3

1. **La mairie et la communication** 4
2. **Chiffres clés et un peu d'histoire** 5
3. **Patrimoine – commune aux 13 châteaux** 6
4. **Bibliothèque, marché & office religieux** 8
5. **Santé** 8
6. **Infos pratiques — déchets, eau, transports** 9
7. **Tourisme** 10
8. **Vie associative, culturelle & intercommunalité** 11

Bon à savoir :
Pour tout nouvel habitant, un abonnement d'un an à la bibliothèque municipale de Jujurieux vous est offert ainsi qu'un bon pour une visite gratuite du musée des Soieries Bonnet

Le mot du Maire

Monsieur le Maire Frédéric Monghal

Bienvenue !

Madame, Monsieur,

Au nom du Conseil municipal, je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à Jujurieux. Notre commune est un village où il fait bon vivre, alliant patrimoine, nature, dynamisme associatif et qualité des services. Ce guide vous accompagnera dans vos premières démarches et vous permettra de découvrir les nombreux atouts de notre territoire.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une excellente installation.

1. La mairie et la communication

> La mairie

Le bâtiment de l'Hôtel de Ville a été construit en 1905 par l'architecte Abel Rochet. Au rez-de-chaussée se situent, à gauche, les locaux de la mairie et, à droite, la salle des fêtes ; au 1er étage, la bibliothèque et des locaux associatifs ; au 2ème étage, les locaux de la communauté de communes.

> **Ouverte au public du mardi au samedi, de 8h à 11h30.**
> **Tél :** 04 74 36 82 66 / **Mail :** accueil@jujurieux.fr

> La communication

- **Site internet** : www.jujurieux.fr
- **Page Facebook** : commune de Jujurieux
- **Panneau Pocket** : application gratuite pour être informé et alerté des évènements de la commune
- **Le Bulletin Municipal** : distribué chaque année en janvier
- **« Le Petit Susurrien »** : feuillet trimestriel
- **Deux panneaux d'information** aux entrées du village, ainsi que des panneaux d'affichage libre et communal (village et hameaux)

2. Chiffres clés et un peu d'histoire

> L'histoire de Jujurieux

Code postal : 01640
Altitude : 242 à 633 mètres
Habitants : 2 260 (INSEE 2023)
Superficie : 1 539 hectares

Des découvertes archéologiques attestent d'une présence gallo-romaine. De la chute de l'Empire romain jusqu'au 13ème siècle, peu d'évènements marquent l'histoire locale.

Au 13ème siècle, la paroisse de Jujurieux appartient au mandement de Coligny et devient dauphinoise en 1282. En 1325, le Dauphin et le comte de Savoie livrent bataille au pied du château de Varey – la bataille de l'Arpille. En 1339, un premier recensement fait état de 200 « feux », soit environ 800 habitants.

En 1355, les rois de France cèdent le Bugey au comte de Savoie : Jujurieux reste savoyarde jusqu'au 16ème siècle. À la fin de ce siècle a lieu la bataille du pré d'Assia, très violente, à l'origine de la légende de la Dame Blanche, fantôme errant à la recherche de son mari. En 1601, le Bugey est rattaché à la France et Jujurieux devient une commune française.

Au début de la Révolution française, Jujurieux compte 1200 habitants. En 1786 y naît Claude Joseph Bonnet, industriel de la soierie, qui installe en 1835 sa fabrique à Jujurieux, fonctionnant en parallèle de sa maison lyonnaise. Vers 1850, il développe aussi le travail à domicile : les maisons du village se construisent alors en hauteur pour accueillir les métiers à tisser.

Cette manufacture (filature, moulinage, tissage) s'inscrit dans le modèle de « l'usine pensionnat » : les jeunes ouvrières, encadrées par des religieuses, y vivaient en quasi-autarcie, avec infirmerie, crèche, boulangerie, jardins, chapelle et même banque propre. Elle atteint son apogée vers 1870 avec environ 2 000 employés.

Fragilisée par la concurrence étrangère et les nouvelles technologies, l'usine ferme définitivement en 2001. Une partie du site, propriété du département, est aujourd'hui un musée qui préserve la mémoire de ce patrimoine industriel.

La chapelle des Soieries a été réhabilitée et est devenue un centre culturel polyvalent, très prisé des habitants.

3. Patrimoine – commune aux 13 châteaux

De ce riche passé, Jujurieux garde un patrimoine remarquable qui lui vaut le surnom de « commune aux 13 châteaux ».

> 4 châteaux médiévaux :

Le Châtelard de Lhuire, le château de Chenavel, le château de La Combe et le château « La Tour des Échelles », aux origines médiévales, ont évolué au fil du temps.

> 9 châteaux de l'industrie :

Construits au 19ème siècle par la famille Bonnet. Le Château de Valence, racheté par la commune, a été transformé en logements et restaurant scolaire ; sur son domaine se trouvent l'EHPAD (04 74 36 89 11), un parc aménagé et l'école publique Charles Juliet.

Château La Tour des Echelles

Château de Valence

La vie quotidienne -enfance et action sociale

> Vie scolaire

- École publique Charles Juliet – 04 74 36 88 16
- École privée Saint Joseph – 04 74 36 81 7
- Collège Louise de Savoie à Pont d'Ain – 04 74 39 08 21
- Collège Poncin Roger Vailland – 04 74 37 24 53

> Accueil de loisir intercommunal « Au Pays des Za'Mi »

Situé sur la commune, il accueille les enfants de 3 à 11 ans et est géré par la communauté de communes.

-Périscolaire : 7h–8h20 et 16h20–18h30
-Mercredis récréatifs : 7h–18h30
-Vacances scolaires : 7h–18h30

Contact : 04 74 36 88 38 – cljujurieux@ain-cerdon.fr

> Accueil des jeunes enfants

- **La Maison Frimousse** (Saint-Jean-le-Vieux, 7h30-18h30) – 04 74 36 94 41, maisonfrimousse@ain-cerdon.fr
- **Fa'bulette** (Poncin, 7h30-18h30) – 04 74 46 50 62, fabulette@ain-cerdon.fr
- **Les P'tits loups** (Pont d'Ain, 7h30-18h30) – 04 37 63 23 10, lesptitsloups@ain-cerdon.fr
- **Micro-crèche « Cocon de lumière »** (Jujurieux, 6h30–19h00) – 06 70 79 36 15, microcreche.jujurieux@gmail.com

> Action sociale

- **CCAS** : s'adresser à la mairie ou ccas@jujurieux.fr
- **Assistante sociale (Pont d'Ain)** : 30 01 (numéro gratuit)
- **ADAPA (aide à domicile pour personnes âgées)** : permanence le 1er vendredi du mois, 9h–11h, à la mairie
- **ADMR (service à domicile)** : 04 74 23 21 35
- **Portage des repas à domicile** : communauté de communes – 04 74 37 13 32
- **Conseiller numérique** : Maxime Chabaud – 06 15 27 45 90

4. Bibliothèque, marché & office religieux

> Le marché

Le mardi matin, place de la Mairie.

> Office religieux

Programme consultable sur la porte de l'église ou sur le site du groupement paroissial : catholique-belley-ars.fr

La bibliothèque municipale

un abonnement d'un an est offert à tout nouvel arrivant.

1er étage de l'Hôtel de Ville – mercredi 16h–18h, samedi 10h–12h

5. Santé

Médecins : Christian Arthaud – 04 74 36 84 04 · Christelle Robin – 04 74 36 80 66

Pharmacie : Alain Meygret – 04 74 36 81 66

Dentiste : Claire Folleas – 04 74 36 85 00

Infirmières : Blandine Haye Florence Ibrir, Caroline Fighiera, Justine Saley – 06 23 57 30 70

Kinésithérapeutes : Sébastien Meunier, Richard Suarez – 04 74 36 83 46

Ostéopathes : Grégoire Rousset (06 09 83 18 95), Claire Vors (07 44 47 67 57)

Psychologue clinicienne : Tyfanie Burton – 06 27 01 43 96

Sophrologue : Elisabeth Maynard – 07 68 77 16 49

Service d'aide à domicile « Les fées du soin » : 04 85 90 99 99

6. Infos pratiques — déchets, eau, transports

> Vos déchets

La communauté de communes est compétente pour la collecte et le traitement des déchets.

Ordures ménagères : ramassées le lundi dès 4h. Les bacs, à récupérer gratuitement à la mairie, doivent être sortis le dimanche à partir de 18h et rentrés dès que possible le lundi – les sacs laissés dans la rue sont passibles d'amende.

Déchets recyclables : sacs jaunes gratuits à récupérer à la mairie, ramassage tous les 15 jours ; à sortir la veille de la collecte.

Verre et journaux : colonnes de tri dans le village et les hameaux (Chaux, Chenavel, Cossieux).

Encombrants, déchets verts, gravats, cartons : à déposer en déchèterie (Jujurieux ou Poncin). Carte d'accès à retirer à la communauté de communes. Horaires sur www.ain-cerdon.fr

> Branchement d'eau potable

Pour ouvrir votre compteur d'eau potable ou en cas de panne, adressez-vous à la communauté de communes, compétente pour l'eau et l'assainissement. Les relevés ont lieu deux fois par an.

Attention = les contrats d'eau sont encore gérés par la commune jusqu'à fin 2026 (convention transitoire jusqu'à la mise en place de la DSP eau potable prévue en 2027). L'assainissement est géré par la communauté de communes.

> Les transports

- Taxis du Bugey – 04 74 37 13 43
- Cars « Régie des Transports de l'Ain » vers Ambérieu-en-Bugey et Nantua – 04 74 22 01 77 (horaires sur le site de la mairie)
- Covoiturage avec l'application Karos – www.ain-cerdon.fr/mobilite-et-transport
- Transport solidaire organisé par le centre social Le Cocon – lecocon.centres-sociaux.fr

7. Tourisme

> Le musée des Soieries

Site patrimonial exceptionnel retraçant l'histoire d'une des plus grandes soieries de France aux 19ème et 20èmes siècles, inscrit aux monuments historiques depuis 2003. Ouvert de début avril à fin octobre.

Tél : 04 74 36 97 60

Mail : accueil.soieriesbonnet@cerdonvalleedelain.fr

1 bon pour une visite gratuite du musée est offert à tout nouvel habitant

> Le parcours découverte touristique

Met en valeur les quartiers historiques et l'influence des Soieries Bonnet. Une carte-dépliant (édifices et arbres remarquables, arrêts illustrés) est dans ce livret.

> Monuments remarquables

Le château « La Tour des Échelles », classé monument historique depuis 1977 – cour et orangerie visitables lors des Journées du patrimoine (expositions des « Amis du Patrimoine »). La tour de Cossieux, inscrite aux monuments historiques.

Les ruines du Châtelard de Lhuire et le château de Chenavel – bâtiments privés, non visitables. Le petit patrimoine : croix de carrefour, lavoirs, fours...

> Sites naturels

De nombreux panoramas sur la plaine de l'Ain et les montagnes du Bugey. Plus d'infos sur cerdonvalleedelain.fr/bulle-de-nature

8. Vie associative, culturelle & intercommunalité

On dénombre plus de 40 associations sur la commune : culturelles, sportives et de loisirs. La commune met à leur disposition des locaux à titre gratuit. Retrouvez toutes les informations les concernant dans le bulletin municipal joint à ce livret, ou sur le site internet de la mairie.

> L'espace culturel

Installé dans l'ancienne chapelle des usines Bonnet, ce bâtiment accueille de nombreux spectacles et manifestations dans un cadre exceptionnel. Il peut être loué pour des évènements privés (mariages, anniversaires, séminaires).

Contact : *espaceculturel@jujurieux.fr*

> Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon

Jujurieux fait partie de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon (CCRAPC), qui regroupe 14 communes : Jujurieux, Boyeux-Saint-Jérôme, Cerdon, Challes-la-Montagne, Labalme, Mérignat, Neuville-sur-Ain, Poncin, Pont d'Ain, Priay, Saint-Alban, Saint-Jean-le-Vieux, Serrières-sur-Ain et Varambon.

-Habitants : 15 017 (pop. INSEE 2023)

-Siège : 2ème étage de l'Hôtel de Ville de Jujurieux – 04 74 37 13 32

-Site internet : www.ain-cerdon.fr

MAIRIE Jujurieux

Toute l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue à Jujurieux !

Illustration de la plaquette « Parcours Touristique de Jujurieux » / CAUE de l'Ain